

Les apparitions et larmes d'Akita au Japon



En 1984, à Pâques, juste avant sa retraite à un âge vénérable, l'Évêque diocésain de Niigata, **l'évêque John Shojiro Ito**, en consultation avec le Saint-Siège, a écrit une lettre pastorale dans laquelle il a reconnu comme étant authentiquement de la Mère de Dieu, l'extraordinaire série d'événements qui ont eu lieu de 1973 à 1981 dans un petit couvent laïc de son diocèse, à Akita, au Japon.

Le Cardinal Ratzinger, aujourd'hui le pape Benoît XVI, en Juin 1988, a approuvé les événements Akita comme « fiable et digne de foi ». En fait, l'ambassadeur des Philippines au Vatican, en 1998, a parlé au cardinal Ratzinger sur Akita et le cardinal : « personnellement m'a confirmé que ces deux messages de Fatima et Akita sont essentiellement les mêmes ». Voici les propos que le futur pape Benoît XVI tint à Mgr Ito en 1978 : « Eminence, vous voulez envoyer un enquêteur sur place pour que l'Eglise se prononce sur les Apparitions. Je n'ai pas besoin d'enquêteur. Ce secret correspond parfois mot à mot au Secret de Fatima. »



Agnès Sasagawa Katusoko naît dans une famille bouddhiste, jeune fille elle a de graves problèmes de santé mais est miraculeusement guérie, par de l'eau du Lourdes japonais (reproduction de la grotte de Lourdes par Saint Maximilien Kolbe) suite à cela, elle développera une amitié avec l'infirmière qui la soigne et qui lui offrira les cloches de Nagasaki et qui la convertira. Elle demande le baptême.

Le premier message reçu par Sœur Agnès Sasagawa Katsuko le 6 Juin 1973, était un appel à la prière et au sacrifice pour la gloire du Père et le salut des âmes.

«Ma fille, ma novice, tu m'as bien obéi en te détachant de tout. L'infirmité de ta surdité te fait-elle souffrir? Tu guériras certainement. Sois patiente. C'est la dernière épreuve. La blessure de la main te fait-elle mal? Prie en réparation pour tous les hommes. Toutes les filles qui sont ici, prises une par une, sont pour moi précieuses comme la prune des yeux. Récites-tu de tout ton cœur la prière des Servantes de l'Eucharistie? Si tu veux nous allons la réciter ensemble :

«Ô Jésus qui êtes réellement présent dans l'Eucharistie, je joins mon cœur à votre Cœur adorable immolé en perpétuel sacrifice sur tous les autels du monde, louant le Père et implorant la venue de votre Règne, et je vous fais l'oblation totale de mon corps et de mon âme. Daignez utiliser cette humble offrande comme il vous plaira, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes. Sainte Mère du Ciel, ne permettez pas que je sois jamais séparée de votre divin Fils, et gardez-moi toujours comme votre propriété. Amen!»

«Prie beaucoup pour le Pape, les évêques et les prêtres. Depuis le jour de ton baptême jusqu'à aujourd'hui, tu as beaucoup prié pour eux. Oui, sans jamais l'oublier, tu as persévéré dans la prière à leur égard. Désormais, continue à prier encore beaucoup, beaucoup. Parle à ton supérieur de ce que je te dis aujourd'hui, et fais comme il te dira. Ton supérieur, en ce moment, demande qu'on prie avec ferveur.»

Le deuxième message, le 3 août 1973, a été pour la prière, la pénitence et de courageux sacrifices pour adoucir la colère du Père.

«Beaucoup de gens dans le monde affligent le Seigneur. Je désire des consolateurs pour lui. Mon Fils et moi nous désirons des âmes qui fassent réparation par leurs souffrances et leur pauvreté, pour les pécheurs et pour les ingrats, afin d'apaiser la colère du Père céleste. «Pour faire comprendre combien Il est irrité contre ce monde, le Père se prépare à laisser tomber sur toute l'humanité un grand châtiment.

«À maintes reprises, avec mon Fils, Je me suis efforcée d'apaiser la colère du Père. J'ai pu arrêter cette colère avec les souffrances de la croix de Son Fils, en lui montrant Son sang, et en lui offrant la cohorte des victimes, âmes très aimantes qui consolent le Père. La prière, la mortification, la pauvreté, les actes qui exigent sacrifice et courage, peuvent apaiser la colère du Père. Tout cela je le désire aussi de ta communauté. Aie en honneur

la pauvreté. Demeurant dans la pauvreté, convertis-toi. Prie en réparation des ingratitude et des injures d'une multitude d'hommes.»

Le troisième message le 13 Octobre 1973, l'anniversaire de la dernière vision et du miracle de Fatima est comme suit : « Comme Je vous l'ai dit, si les hommes ne se repentent pas et ne s'amendent pas par eux-mêmes, le Père infligera un châtement terrible à toute l'humanité. Ce sera un châtement plus grand que le déluge, comme on n'aura jamais vu avant. Un feu tombera du ciel et va faire disparaître une grande partie de l'humanité, les bons comme les mauvais, n'épargnant ni les prêtres ni fidèles. Les survivants se trouveront si désolés qu'ils envieront les morts.

Les seules armes qui vous resteront, seront le Rosaire et le Signe laissé par mon Fils. Chaque jour, récitez les prières du Rosaire. Avec le Rosaire, priez pour le Pape, les évêques et les prêtres. Le travail du diable s'infiltrera même dans l'Église de manière que l'on verra des cardinaux s'opposer à des cardinaux, et des évêques contre d'autres évêques.

Les prêtres qui me vénèrent, seront méprisés et combattus par leurs Confrères. L'Église et les autels seront saccagés. L'Église sera pleine de ceux qui acceptent des compromissions et le démon pressera de nombreux prêtres et des âmes consacrées à quitter le service du Seigneur. Le démon va faire rage en particulier contre les âmes consacrées à Dieu. La pensée de la perte de tant d'âmes est la cause de ma tristesse. Si les péchés augmentent en nombre et en gravité, il ne sera plus question de pardon pour eux. »

Le père Teiji Yasuda déclare : "Je suis un prêtre catholique qui a été témoin de la quasi-totalité des 101 épisodes de lacrymations de la statue de l'Apparition de la Vierge Marie à Akita, au Japon. A l'exception de trois d'entre eux. Le nombre 101 a une signification profonde et grande, qui doit rester cachée pendant un certain temps jusqu'à l'accomplissement des événements. L'évêque John Ito m'a nommé directeur spirituel de ce couvent en 1974, un an avant le début des lacrymations. Chaque fois que la statue de la Vierge Marie pleurait, quelqu'un me prévenait et j'étais appelé à aller observer la lacrymation. À chaque fois que j'ai assisté à ces événements miraculeux, j'ai demandé aux témoins de prier cinq dizaines des mystères douloureux du Rosaire devant la statue qui pleurait. Chaque fois que des larmes sont restées sur la statue après la récitation commune du rosaire, j'ai recueilli les larmes avec des cotons-tiges. Ces cotons-tiges, conservés avec des étiquettes indiquant la date de chaque larme, ont été préservés comme de précieuses preuves solides, et sont conservés dans un récipient en bois avec un couvercle en verre. La raison pour laquelle la statue a versé des larmes est restée une question sans réponse pendant de nombreuses années. Certains interprétaient les larmes comme une mise en garde de la Sainte Mère contre les péchés des hommes modernes. Mais en 1981, un événement mystérieux m'a montré que Dieu avait fait pleurer la statue pour enseigner à l'Église catholique romaine la vérité sur la co-rédemption par

la Vierge Marie, en attirant l'attention de l'Église sur les souffrances et les larmes de Marie au pied de la Croix. Dès le début de cette série de lacrymations, j'ai également pensé qu'il pouvait y avoir une relation profonde entre les larmes de la statue et le fait historique que la Sainte Vierge Marie ait pleuré sur le Calvaire lorsqu'elle a vu son Fils Divin, Jésus-Christ, racheter l'humanité par son sacrifice sanglant sur la Croix. Jusqu'à ce que cette compréhension soit confirmée et me soit donnée après qu'un Ange ait expliqué la signification profonde des 101 lacrymations de la statue à Sœur Agnès Katsuko Sasagawa, l'une des nonnes du couvent. Sœur Agnès a immédiatement couru à mon bureau pour me communiquer le message angélique qui avait suivi l'apparition et qui confirmait ce que je pensais. Mais ce message devait rester caché, car il était lié à un événement très grave pour l'Église catholique : **l'arrivée d'un faux pape, un pape antéchrist qui, comme Judas, vendrait Jésus et l'Église catholique aux ennemis et ridiculiserait le rôle de notre Mère en tant que Co-rédemptrice**".

C'est ce que nous lisons dans le livre Akita du Père Yasuda, dont la publication est restée cachée et qui a été écrit en japonais. Cependant, le Père Elias Mary a pu récupérer une copie en japonais et l'a lui-même fait traduire en anglais.

Un soi disant « Pape » qui ridiculiserait le rôle de notre Mère en tant que Co-rédemptrice

Lors de l'homélie pour la célébration de la fête de Notre-Dame de Guadalupe dans la basilique Saint-Pierre, **le 12 décembre 2019**, le soi disant « pape » François a eu des paroles méprisantes envers un titre donné à Marie par la Tradition de l'Église :

Pour le soi-disant « pape », seuls ces titres touchent à l'essentiel, tandis que beaucoup d'autres, tels ceux donnés dans les Litanies de Lorette, sont davantage le reflet de la piété populaire. En revanche, il écarte résolument le titre de corédemptrice : « Fidèle à son Maître, qui est son Fils, l'unique Rédempteur, elle n'a jamais voulu prendre pour elle quelque chose de son Fils. Elle ne s'est jamais présentée comme corédemptrice ».

A la fin de cette homélie, prononcée la veille du cinquantième anniversaire de son ordination sacerdotale, il ajoute : « Lorsque l'on vient avec des histoires selon lesquelles il faudrait la déclarer ceci, ou faire cet autre dogme ou cela, ne nous perdons pas dans un non-sens ». Telle est la traduction de Zenit, agence de presse proche du Saint-Siège. Un autre site de langue anglaise et de même tendance traduit : « ne nous égarons pas dans une folie (foolishness) ». L'original, en espagnol – ne nos perdamos en tonteras – se traduit exactement : ne nous perdons dans ces bêtises, ces sottises, de « sornettes ».

Ainsi donc, il est clair que pour le soi-disant « pape », vouloir déclarer la Très Sainte Vierge corédemptrice, relèverait de la « sottise », terme qui traduit adéquatement sa pensée.

Bergoglio est en totale rupture avec les Papes précédents :

Pie IX

Dans la bulle *Ineffabilis Deus*, qui proclame le dogme de l'Immaculée conception en 1854, le pape Pie IX écrit : « C'est pourquoi, de même que le Christ, Médiateur de Dieu et des hommes, ayant pris la nature humaine, efface le sceau de la sentence qui était contre nous, et l'attache en vainqueur à la croix, de même la très sainte Vierge, unie à lui par un lien étroit et indissoluble, avec lui et par lui exerçant des hostilités éternelles contre le serpent venimeux, et triomphant pleinement de cet ennemi, a écrasé sa tête de son pied immaculé ». Si le mot de corédemptrice ne figure pas, l'idée et sa réalité y sont bien exprimées.

Léon XIII

Plusieurs textes du pape Léon XIII expriment même cette doctrine. Ainsi dans l'encyclique *Supremi apostolatus officio* (1883) : « En effet, la Vierge exempte de la souillure originelle, choisie pour être la Mère de Dieu, et par cela même associée à lui dans l'œuvre du salut du genre humain, jouit auprès de son Fils d'une telle faveur et d'une telle puissance que jamais la nature humaine et la nature angélique n'ont pu et ne peuvent les obtenir ».

Dans une encyclique sur le rosaire, *Jucunda semper* (1894), le même pape enseigne : « Auprès de la croix de Jésus se tenait debout Marie, sa mère, laquelle, émue pour nous d'une immense charité, afin de nous recevoir pour fils, offrit elle-même volontairement son Fils à la justice divine, mourant en son cœur avec lui, transpercée d'un glaive de douleur ».

Dans la constitution apostolique *Ubi primum* (1898), sur la confrérie du Rosaire : « Dès que, par le plan secret de la divine Providence, nous avons été élevés à la chaire suprême de Pierre..., spontanément la pensée nous est allée à la grande Mère de Dieu et son associée à la réparation du genre humain ».

Enfin, dans l'encyclique *Adjutricem populi* (1895), Léon XIII donne l'expression la plus complète de cette corédemption, en l'associant à la Médiation universelle de Marie : « Car de là, selon les desseins de Dieu, Elle a commencé à veiller sur l'Eglise, à nous assister et à nous protéger comme une Mère, de sorte qu'après avoir été coopératrice de la Rédemption humaine, Elle est devenue aussi, par le pouvoir presque immense qui lui a été accordé, la dispensatrice de la grâce qui découle de cette Rédemption pour tous les temps ».

Saint Pie X

Ce saint pape a également évoqué la doctrine de la corédemption dans sa célèbre encyclique *Ad diem illum* (1904), pour le cinquantenaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée conception : « La conséquence de cette communauté de sentiments et de souffrances entre Marie et Jésus, c'est que Marie « mérita très légitimement de devenir la réparatrice de l'humanité déchue » (*De Excellentia Virginis Mariæ*, c. IX), et, partant, la

dispensatrice de tous les trésors que Jésus nous a acquis par sa mort et par son sang ». Le saint pape souligne à son tour le lien entre la corédemption et la médiation universelle.

Durant le pontificat de ce glorieux pape, un décret du Saint-Office du 26 juin 1913 a loué « l'habitude d'ajouter au nom de Jésus, celui de sa Mère, notre corédemptrice, la bienheureuse Vierge Marie ». La même congrégation a accordé une indulgence pour la récitation de l'oraison dans laquelle Marie est appelée « corédemptrice du genre humain », le 22 janvier 1914.

Benoît XV

A son tour, il a clairement parlé de cette doctrine, dans sa Lettre Inter solidacia : « En s'associant à la Passion et à la mort de son Fils, elle a souffert comme à en mourir (...) pour apaiser la justice divine ; autant qu'elle le pouvait, elle a immolé son Fils, de telle façon qu'on peut dire avec raison qu'avec lui elle a racheté le genre humain. Et, pour cette raison, toutes les sortes de grâces que nous puisons dans le trésor de la rédemption viennent à nous, pour ainsi dire, des mains de la Vierge douloureuse ».

Pie XI

Il faut citer d'abord sa lettre *Explorata res* (2 février 1923), dans laquelle il livre cette belle louange à la Mère du ciel : « Celui-là n'encourra pas la mort éternelle, qui jouira surtout à son dernier moment de l'assistance de la Très Sainte Vierge. Cette opinion des docteurs de l'Eglise, confirmée par le sentiment du peuple chrétien et par une longue expérience, s'appuie surtout sur ce fait que la Vierge douloureuse fut associée à Jésus-Christ dans l'œuvre de la Rédemption ».

Aux pèlerins de Vicenza en 1933 : « Le Rédempteur se devait, par la force des choses, d'associer sa Mère à son œuvre. C'est pourquoi nous l'invoquons sous le titre de corédemptrice. »

Mais surtout, il est le premier pape à utiliser le terme de corédemptrice. Dans son radiomessage aux pèlerins de Lourdes pour le Jubilé de la Rédemption, il fait cette prière : « O Mère de piété et de miséricorde, qui assistiez votre doux Fils tandis qu'il accomplissait sur l'autel de la Croix la Rédemption du genre humain, comme corédemptrice et associée de ses douleurs, conservez en nous, et accroissez chaque jour, nous vous en prions, les précieux fruits de sa rédemption et de votre compassion » (29 avril 1935).

Pie XII

Le pasteur angélique a plusieurs fois décrit le fait de la corédemption de Marie, même s'il n'emploie pas le mot. Dans l'encyclique *Mystici corporis* (1947) par exemple : « Ce fut Marie enfin qui, en supportant ses immenses douleurs d'une âme pleine de force et de confiance, plus que tous les chrétiens, vraie Reine des martyrs, compléta ce qui manquait aux souffrances du Christ... « pour son Corps qui est l'Eglise » (Col 1, 24) ».

Si le terme de corédemptrice ne se trouve pas sous la plume de ce pape, la doctrine s'y trouve avec toute la netteté et le développement possibles. Que l'on en juge par cette citation de l'encyclique *Ad caeli Reginam* (1954), sur la royauté de Marie :

« Dans l'accomplissement de la Rédemption, la très Sainte Vierge fut étroitement associée au Christ (...) En effet « Comme le Christ pour nous avoir rachetés, est notre Seigneur et notre Roi à un titre particulier, ainsi la Bienheureuse Vierge est aussi notre Reine et Souveraine à cause de la manière unique dont elle contribua à notre Rédemption, en donnant sa chair à son Fils et en l'offrant volontairement pour nous, désirant, demandant et procurant notre salut d'une manière toute spéciale » ».

Paul VI

Parmi les Papes conciliaires, **Paul VI** suggère la même chose dans sa *Professio Fidei* ou « Credo du Peuple de Dieu », en **1968** : « *Unie par un lien indissoluble au mystère de l'Incarnation et de la Rédemption, la Bienheureuse Vierge Marie, l'Immaculée, ayant achevé le cours de sa vie terrestre, fut portée corps et âme à la gloire du ciel, où elle participe déjà à la gloire de la résurrection de son Fils, anticipant la résurrection des justes ; et Nous croyons que la Très Sainte Mère de Dieu, la Nouvelle Ève, Mère de l'Église, continue au ciel à exercer son office maternel à l'égard des membres du Christ, coopérant pour que les âmes rachetées naissent et grandissent dans la vie divine* ».¹

Jean-Paul II :

« Marie, conçue et née sans la souillure du péché, a participé de façon admirable aux souffrances de son divin Fils, pour être co-rédemptrice de l'humanité » (Audience générale du 8 septembre 1982).

Audience du 4 mai 1983 : « Marie est la plus étroitement associée à l'œuvre du salut et sa participation réelle et importante offre la plus totale coopération au mystère de la Rédemption ».

« Le rôle corédempteur de Marie n'a pas cessé avec la glorification de son Fils. » (Jean-Paul II, homélie du 31 janvier 1985).

Audience générale du 24 septembre 1997 : « La constitution *Lumen Gentium* du Concile Vatican II, veut mettre en relief comme il se doit que la Vierge fut intimement associée à l'œuvre rédemptrice du Christ, devenant « généreusement associée » au Sauveur, et cela à « un titre tout-à-fait exceptionnel ». Par les gestes de toute mère, des plus ordinaires à

¹ Paul VI, Profession de foi, 30 juin 1968

ceux qui engagent le plus, Marie coopère librement à l'œuvre du salut de l'humanité dans une profonde et constante harmonie avec son divin Fils ».

Benoît XVI :

La position de Benoît XVI n'est pas celle d'un refus, mais de la prudence du théologien. Le cardinal Joseph Ratzinger, alors préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, a affirmé : « Ce qui est juste dans cette appellation de Corédemptrice, c'est que le Christ ne reste pas extérieur et forme une nouvelle et profonde communauté avec nous. Tout ce qui est à lui sera nôtre et tout ce qui est nôtre, il l'a fait sien. Ce grand échange est le contenu spécifique de la rédemption, notre libération et notre accès à la communion avec Dieu. Parce que Marie anticipe l'Église comme telle, qu'elle est l'Église en personne, cet "être-avec" est réalisé en elle de façon exemplaire. Mais cet "avec" ne doit pas faire oublier le "d'abord" du Christ. Tout vient de lui, comme le soulignent les épîtres aux Éphésiens et aux Colossiens. Marie aussi est tout ce qu'elle est par lui. Le terme de "Corédemptrice" obscurcirait cette donnée originelle. Une bonne intention s'exprime dans un mauvais vocable. Dans le domaine de la foi, la continuité avec la langue de l'Écriture et des Pères est essentielle. La langue n'est pas manipulable à volonté ».

Lorsqu'il est devenu le Pape Benoît XVI, il a su accueillir avec bonté et paternité l'initiative suivante : la demande en faveur du cinquième dogme marial "Marie Co-rédemptrice" fut présentée au Saint-Père par le cardinal Télesphore Toppo en 2006.

En effet, du 3 au 7 mai 2005, nombre de cardinaux, archevêques et évêques du monde entier se sont rassemblés à Fatima, au Portugal, pour un symposium, sur Marie Co-rédemptrice. À la fin de ce symposium, les cardinaux et évêques présents conclurent unanimement pour la soumission et la signature d'une nouvelle pétition (ou Votum) à Sa Sainteté le pape Benoît XVI, en vue d'une définition dogmatique solennelle de Notre-Dame, comme la Mère spirituelle de tous les peuples, sous ses trois aspects de Co-rédemptrice, Médiatrice de toutes grâces et Avocate. Voici le Témoignage du Cardinal Toppo, co-président du symposium de Fatima :

« Le samedi 3 juin 2006, j'ai eu de privilège d'avoir une audience privée avec Sa Sainteté le pape Benoît XVI. En demandant cette audience, mon intention première était de présenter au Saint-Père les Acta des exposés théologiques du symposium de Fatima 2005 sur la co-rédemption de Marie, ainsi que le votum écrit en latin et signé par un nombre significatif de cardinaux et d'évêques qui requièrent la solennelle définition papale de Notre-Dame comme Mère spirituelle de tous les peuples, co-rédemptrice, Médiatrice de toutes grâces, et Avocate.

Durant nos 15 minutes d'audience, le Saint-Père a reçu le Votum et les Acta avec un vif intérêt. Il fut surpris que tant de cardinaux et d'évêques aient signé le Votum. Il examina alors brièvement le texte des Acta et dit qu'il voulait lire les Acta avant de les transmettre

à la Congrégation pour la Doctrine de la Foi pour examen, comme le prévoit le protocole ».

«Marie, écrit le futur Benoît XVI, est et demeure présente et active dans l'histoire actuelle ; elle est une personne qui agit ici et aujourd'hui. Elle ne se tient pas au-dessus de nous, elle nous précède, la mariologie devient une théologie de l'histoire et un appel à l'action.»

Prière à Notre Dame de tous les peuples d'Akita au Japon

1 dizaine du chapelet (Notre Père... 10 Je vous salue Marie... Gloire au Père...)

O mon Jésus pardonnez-nous nos péchés, préservez-nous du feu de l'enfer ; conduisez au Ciel toutes les âmes, surtout celles qui ont le plus besoin de votre miséricorde (Prière que Notre Dame de Fatima souhaite à la fin de chaque dizaine du chapelet).

O Jésus qui êtes réellement présent dans l'Eucharistie, je joins mon cœur à votre Cœur adorable, immolé en perpétuel sacrifice sur tous les autels du monde, louant le Père et implorant la venue de votre Règne, et je vous fais l'oblation totale de mon corps et de mon âme.

Daignez agréer cette humble offrande comme il vous plaira, pour la gloire de Dieu et le salut des âmes.

Sainte Mère du Ciel, ne permettez pas que je sois séparé de votre divin Fils, et gardez-moi toujours comme votre propriété. Amen. (Prière des Servantes de l'Eucharistie).

Que par la miséricorde de Dieu, les âmes des fidèles défunts reposent en paix. Amen.